

Baromètre Avere-France

Marché automobile : véhicules électriques

Bond de 219 % des immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables sur la période juillet août 2020

- Au total, 28 823 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés (soit 8,4 % de parts de marché). Le segment progresse de + 219 % par rapport à l'été 2019 alors que l'ensemble du marché automobile est en recul de - 6,5 %.
- 15 572 voitures particulières (+ 198 % en un an) et 959 utilitaires légers (- 22 %) électriques ont été mis en circulation, ainsi que 12 292 hybrides rechargeables (+ 380 %) et 2 543 deux-roues électriques (+ 0 %).
- Au total, depuis janvier 2020, 98 000 unités ont été immatriculées, soit presque 30 000 de plus que sur l'ensemble de l'année 2019.

La très nette progression des immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables (PHEV) depuis le début de l'année se confirme. Alors que sur les mois de juillet et août le marché automobile est en retrait (- 6,5 % pour l'ensemble des véhicules légers), les modèles électrifiés tirent largement leur épingle du jeu avec 28 823 immatriculations enregistrées, soit une progression cumulée de + 219 % par rapport à la même période en 2019 ! Ces excellents chiffres permettent de rattraper le retard pris durant le confinement sur l'objectif des 170 000 immatriculations prévues par le contrat stratégique de filière pour 2020, réalisées à 57 % (+ 16 points par rapport à juin 2020).

Cécile Goubet, Déléguée générale de l'Avere-France, s'en réjouit : *"Avec près de 29 000 immatriculations en 2 mois, les véhicules électriques et hybrides rechargeables continuent d'accroître leur part de marché : celle-ci s'établit, sur juillet et août, à 8,4 %. Cela montre deux choses : d'une part, que la tendance observée depuis le début de l'année s'inscrit sur la durée avec 3 fois plus de véhicules électrifiés mis en circulation par rapport à la même période en 2019. D'autre part, que l'offre de modèles est suffisamment étoffée et attractive pour attirer de nouveaux utilisateurs de voitures électrifiées. Stabiliser les aides à l'achat pour les particuliers et les personnes morales est essentiel pour maintenir la dynamique"*.

Voitures particulières électriques : 15 572 immatriculations (+ 198 %)

15 572 voitures particulières électriques ont été livrées au cours de la période juillet août 2020, soit une hausse de + 198 % par rapport à juillet et août 2019. Si la Renault Zoé domine toujours le classement avec 5 452 immatriculations enregistrées (+ 121 % en comparaison avec juillet août 2019 pour 35 % de parts de marché), l'écart se resserre avec la Peugeot e-208, qui est le deuxième modèle le plus immatriculé (1 962 modèles mis à la route, soit 13 % de PDM).

Le Hyundai Kona (1 300 unités ; + 553 % et 8 % de PDM) arrive troisième. Les Kia e-Niro (1 229 immatriculations ; + 557 %) et Nissan Leaf (957 immatriculations ; + 49 %) se placent respectivement quatrième et cinquième du classement.

Au total, depuis le début de l'année 2020, 60 549 véhicules particuliers électriques ont été immatriculés (soit une hausse de + 130 % par rapport à la même période en 2019).

Le segment représente 6,1 % des immatriculations enregistrées. Les modèles les plus vendus sont la Renault Zoé (23 102 unités ; 38 % de parts de marché), la Peugeot e-208 (10 916 ; 18 % de PDM) et la Tesla Model 3 (4 061 ; 18 % de PDM).

Utilitaires légers électriques : 959 immatriculations (- 22 %)

Le segment des utilitaires légers électriques enregistre une baisse : 959 immatriculations ont été réalisées cet été, contre 1 223 en juillet et août 2019 (- 22 %). Les trois utilitaires légers électriques les plus vendus sont le Renault Kangoo ZE (275 modèles livrés ; - 57 % par rapport à l'été 2019 pour 29 % de parts de marché), la Renault Zoé (184 voitures mises en circulation ; - 13 % ; 19 % de PDM) et le Citroën e-Berlingo (91 unités ; + 98% ; 9 % de PDM). L'électrique représente 1,6 % des utilitaires immatriculés sur la période.

Depuis janvier 2020, 4 851 utilitaires légers électriques ont été immatriculés (soit une baisse de - 12 % par rapport à la même période en 2019).

Le Renault Kangoo ZE (1 949 unités ; 40 % de parts de marché), la Renault Zoé (1 035 ; 21 % de PDM) et le Nissan eNV200 (446 ; 9 % de PDM) ont été les véhicules du segment les plus immatriculés depuis janvier 2020.

Hybrides rechargeables : 12 292 immatriculations (+ 380 %)

12 292 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés durant la période juillet août 2020 contre 2 563 en juillet et août 2019 (soit une progression de + 380 %). En un an, l'offre en véhicules hybrides rechargeables s'est considérablement étoffée, puisqu'une cinquantaine de modèles est aujourd'hui disponible, soit près du double qu'en juin 2019. Une diversité qui se retrouve dans le mix des immatriculations.

Sur juillet et août 2020, Peugeot 3008 tient la tête de la catégorie avec 1 687 immatriculations enregistrées (soit 14 % de parts de marché). La deuxième place est occupée par le Volvo XC40 (882 unités ; 7 % de PDM), talonné de près par le Mitsubishi Outlander (820 exemplaires mis en circulation, soit + 1 % par rapport à l'été 2019 pour 6 % de PDM). Les DS 7 Crossback (653 immatriculations) et Ford Kuga (634) sont quatrième et cinquième. Le segment représente 3,7 % des immatriculations enregistrées sur la période.

Au total, depuis le début de l'année 2020, 32 600 véhicules légers hybrides rechargeables ont été immatriculés (+ 213 % par rapport aux 8 premiers mois de 2019). Au top 3 des véhicules légers hybrides rechargeables les plus immatriculés : le Peugeot 3008 (4 309 unités ; 13 % de parts de marché), le DS 7 Crossback (3 160 ; 10 % de PDM) et la Peugeot 508 (1 903 ; 6 % de PDM).



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.
